

Secours à la Hollande

Le premier ministre de Hollande, M. Pieter S. Gerbrandy vient de donner une conférence de presse, la première depuis son retour de voyage de dix jours en Hollande libérée.

Le premier ministre déclara que la situation de son pays est navrante. La population d'Amsterdam, dit-il, manquera absolument de pain, de matières grasses, de sucre et de fèves la semaine prochaine, toutes provisions de ces produits ayant été épuisées la semaine dernière, quoique la ration ait été des plus minimes. M. Gerbrandy exprima de plus sa crainte que lorsque les Allemands auront définitivement été chassés de Hollande on y trouve des misères inimaginables.

Au sujet du mouvement de la résistance, il déclara qu'il n'entrevoit en Hollande aucun des conflits qui se sont produits dans les autres pays. Le peuple hollandais connaît la maturité politique et verra à ce que tout changement politique se produise dans l'ordre. De plus, dit M. Gerbrandy, les autorités néerlandaises prennent des mesures qui, par elles-mêmes, empêcheront tout désordre de se produire et une discipline est établie au sein du peuple avec l'approbation de ce dernier.

Le premier ministre insista sur le fait qu'il n'existe aucune divergence dans le mouvement de la résistance, on n'y parle jamais de parti politique mais d'unité. Il cita un exemple de la vigilance des forces intérieures collaborant avec les armées de libération. Lorsqu'il entra dans la ville d'Eindhoven avec sa suite, son auto noire attira l'attention des gardes qui ne voulaient pas croire qu'il était bien qui il se disait être et dirigèrent le chauffeur vers le poste de police. Lorsque la police déclara que tout était bien, on fit des excuses au premier ministre. Ce dernier déclara que l'expérience l'impressionna.

Répondant à une question qui lui fut posée, le Dr Gerbrandy affirma de nouveau que son gouvernement démissionnerait lorsque la reine Wilhelmine retournerait en Hollande après la libération complète, tel qu'il a déclaré en mai 1942. Il ne sera pas, dit-il, nécessairement remplacé par un membre de la résistance, quoique ce mouvement offre de bonnes possibilités. La reine décide de ces questions selon la coutume constitutionnelle.